



BANQUE FIDUCIAL
ENTREPRENDRE AVEC VOUS

Compte courant professionnel Club Entrepreneurs

Pour faciliter la gestion quotidienne de votre activité, la Banque FIDUCIAL a conçu, pour vous, le compte courant Club Entrepreneurs.

Le compte courant permet de gérer et d'effectuer l'ensemble de vos opérations bancaires, mais aussi de disposer des moyens de paiement dédiés à votre activité.

Les 7 atouts de l'Offre

- **Compte courant professionnel**
Gestion incluse de vos opérations courantes (chèques, virements, prélèvements).
- **Compte rémunéré dès le 1^{er} Euro**
Rémunération des soldes du compte courant dès le 1^{er} € et sans limite de plafond.
- **Commission de mouvements incluse**
Commission de mouvements incluse jusqu'au seuil annuel de 800 000 € de flux au débit.
- **Carte VISA Business Banque FIDUCIAL**
Octroi d'une carte de paiement VISA Business (à compter d'octobre 2014).
- **Banque en ligne**
Accès aux services de banque en ligne.
- **Activités du Club Entrepreneurs**
Accès privilégié aux services et activités du Club Entrepreneurs Banque FIDUCIAL (formations, évènements, manifestations, Baromètre des TPE, ...)
- **Une tarification compétitive**
La cotisation du Compte Club Entrepreneurs est de 15 € par mois. (Offre sous réserve d'acceptation par la Banque FIDUCIAL, tarif au 01/04/2014).

Vos questions / Nos réponses

“Quels sont les coûts liés à l'utilisation de mon Compte Entrepreneurs ?”

- La cotisation du Compte Club Entrepreneurs est un forfait de 15 € / mois. Elle intègre l'essentiel des coûts liés à la gestion des flux, notamment les commissions de mouvements.

“Comment fonctionne la rémunération du compte ?”

- Les intérêts créditeurs sont calculés sur le solde créditeur journalier de votre compte, au taux applicable en vigueur, dès le 1^{er} € et sans plafond.

“Tous les professionnels sont-ils éligibles au compte Entrepreneurs ?”

- Ce compte s'adresse aux TPE (réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1.5 millions d'€), artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales.

Les étapes de souscription

Votre demande traitée en 24h chrono!

- Contactez nos équipes soit par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 20h au **09 69 323 313** soit par e-mail : **contact.banque@fiducial.fr**
- Envoyez directement les documents listés ci-dessous à l'adresse suivante : **Département Relation Clients - Banque FIDUCIAL 30 rue Sergent Michel Berthet - 69258 Lyon Cedex 09**
- Dès réception de vos éléments, nous vous confirmons l'ouverture de votre compte **sous 24h**.

Les pièces à nous fournir

		Entreprise individuelle	Société	Association
2 justificatifs d'identité du dirigeant	CNI (obligatoire), Passeport (obligatoire à défaut de CNI), permis de conduire, livret de famille. Copie recto/verso	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Justificatifs liés à l'activité professionnelle	K-bis de moins de 3 mois ou inscription au RCS ou au Registre des Métiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> (si immatriculée)
	Statuts signés ou projet de statuts pour les créations	-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance eau, électricité...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	Dernière liasse fiscale ou dernier avis d'imposition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	RIB ou IBAN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Chèque d'un montant minimum de 150 €	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Un projet ?
Un conseil ?

Nos experts vous répondent

Appel non surtaxé

N° Cristal 0969 323 313

8h - 20h sans interruption du lundi au vendredi

contact.banque@fiducial.fr

Découvrez-nous sur

www.banque-fiducial.fr